

## RAPPORT DE LA COMMISSION « Mobilité et Infrastructures - MI »

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 24 août 2020, la commission « Mobilité et Infrastructures » a étudié la demande de cautionnement d'un prêt concernant les travaux de la partie « communale », à savoir l'infrastructure culturelle du projet de la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement, logements et centre culturel de Lully.

Pour rappel ce projet fait suite à une motion de 2014, votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, pour un véritable espace public à Lully.

Le projet comporte des logements, surfaces commerciales, parking souterrain et une infrastructure communale sous forme de salles pour les sociétés et salle de spectacle. La Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement est porteur et pilote le projet dans sa globalité ; le cautionnement étant garanti par la Commune et la constitution de cédules hypothécaires.

A la fin des travaux, la commune acquerra la partie culturelle du projet pour un montant de CHF 14'840'000.- annulant le cautionnement de cette même somme.

Après la présentation du projet par les architectes, la discussion est ouverte.

La question est posée de la possibilité d'équiper le toit de la salle de spectacle de panneaux solaires. L'autorisation a été déposée sans panneaux solaires pour éviter un refus de la CMNS en zone 4B protégée ; de plus le projet est alimenté par géothermie. Néanmoins les architectes nous assurent que la structure du toit permettra un équipement futur.

Le nombre de place de parkings réservées aux logements, considéré comme trop élevé par certains, fait débat, il est répondu que le nombre de places correspond aux règlements cantonaux et a été validé par l'OCT.

Lully n'ayant pas de desserte en transports publics décente, selon les termes d'un commissaire, le nombre de place doit être conséquent.

Toutefois le ratio places dédiées aux logements et places publiques pourrait être modifié selon les besoins, après discussion avec l'OCT.

L'accès au parking étant possible depuis les deux sens de la route de Lully, les arbres de la berne centrale doivent être transplantés, il est demandé des précisions quant à cette transplantation et plus généralement sur la végétalisation de l'espace. Cette partie du projet est portée par un bureau spécialisé.

Une rampe d'accès respectant les normes pour les personnes à mobilité réduite n'étant pas possible sur ce terrain en pente, l'accès à la place publique et aux logements se fera par le biais d'ascenseurs desservant le parking, la salle de spectacle et un corps de logement.

Un commissaire rappelle qu'il faudra être attentifs aux nuisances dues à la proximité de la salle de spectacle et des logements et donc prévoir une information aux futurs locataires.

En conclusion, les commissaires reconnaissent que Lully mérite une infrastructure culturelle de qualité.

Le cautionnement de l'ensemble du projet se monte à CHF 31'900'000.-, la commission Mobilité et Infrastructures ne se prononce que sur le cautionnement du centre culturel pour un montant de CHF 14'840'000.-

**Par 9 voix pour (9 membres présents)**

La commission Mobilité et Infrastructure vous recommande d'accepter la demande de cautionnement de CHF 14'840'000.- TTC pour le centre culturel de Lully.

La rapporteuse

Sandra Marconi

Bernex, le 26 août 2020